

NOTRE VILLE

Figeac infos

Décembre 2021



Bien vieillir à Figeac

SANTÉ, SPORT, CULTURE, ANIMATIONS...

BIENVENUE AUX NOUVEAU-NÉS FIGEACOIS

Pour accueillir les enfants nés à compter du 1^{er} janvier 2022, la Commune propose aux parents un cadeau original : le parrainage d'un arbre ou un nichoir à oiseaux.

Une manière de créer du lien entre l'enfant et la Commune où il va grandir.





MOBALPA

Unique, comme vous.

À votre service depuis plus de 40 ans

05 65 34 06 35

Route d'Aurillac - FIGEAC



LA MIE CÂLINE
S'OCCUPE DE TOUT !
... ET NOTRE NOUVELLE ÉQUIPE AUSSI !



la mie
CÂLINE

ATELIER « PAINS & RESTAURATION »

Figeac 05 65 33 04 65  

Édito



04-05 //

Des chiffres aujourd'hui pour construire demain

06 //

Favoriser la démocratie participative

07 //

S'engager et interpeller

09 //

Améliorer le cadre de vie

10-12 //

Accueillir et accompagner

13 //

Améliorer le service au public

14-15 //

Soutenir l'action culturelle

17-18 //

Espace réservé à l'expression des conseillers municipaux



Retrouvez toute l'actualité de votre commune sur la page Facebook @VilledeFigeac !

Bulletin d'informations
Décembre 2021

N°18

Directeur de la publication

André Mellinger

Rédaction / Photo

Mairie de Figeac

Publicité : Pub Vision

Impression : Reprint - Tirage : 6850 ex - imprimés sur papier géré durablement,

Dépôt légal : décembre 2021

Design graphique : Agence Place Publique

Il y a 200 ans, un Figeacois marquait de son empreinte l'égyptologie en perçant les secrets des hiéroglyphes. Pour lui rendre hommage, une manifestation culturelle et pluridisciplinaire intitulée « Eurêka ! Champollion Figeac 2022 » se prépare en coulisse. Notre visuel des vœux s'en fait d'ailleurs l'écho, comme pour rappeler notre **volonté inébranlable de porter des actions engagées qui associent les habitants et tiennent compte des enseignements du passé pour construire l'avenir.**

Vous le remarquerez en lisant ce numéro et, tout au long de l'année, à travers les différents projets que nous mènerons et soutiendrons.

L'ensemble du Conseil municipal se joint à moi, en ayant une pensée particulière pour ceux d'entre vous qui sont dans la peine, pour vous souhaiter une année 2022 apaisée et fraternelle ainsi que la réalisation de vos vœux.

André MELLINGER

Maire de Figeac

Vice-Président du Département du Lot



ÉTAT CIVIL - Du 1^{er} octobre au 30 novembre 2021

Naissances

Johann Dorléans ; Marlène Druet ; Lila Lacal montie ; Solomon Matache ; Milo Barthéllémy ; Louise Delmas, Priam Vangrundelbeke.

Mariages :

7 octobre : Cyril Molinié et Priscilla Decaux.

Décès

Denis Fayard ; Jean Marrou ; Anne Lacam ; Angèle Tillet ; Monique Jouffroy ; Michèle Stéphan ; Elise Peyrot ; Traian Bucatea ; Henriette Cayrel ; Marie-Louise Partak ; Lydie Devoir ; Odette Belvezet ; Marcel Lucas ; Georges Jay ; Yvette Cammas ; Denise Savignac ; Jacqueline Petit ; Jacques Fabre ; Ginette Moysan ; Jean Bastide ; Paule Faltprept ; Juliana Montiel Lombardo ; Eugénie Conquet ; André Chevalot.



Recensement de la population

La participation de tous est essentielle !

Du 20 janvier au 19 février se déroulera à Figeac la campagne de recensement 2022. Pour la réaliser, la Ville a recruté Nathalie Ruiz, coordonnatrice communale, et 25 agents recenseurs qui vont être formés par l'INSEE. A l'issue du précédent recensement, en 2016, la population municipale de Figeac avait été établie à 9 792 habitants. Or, le cap des 10 000 habitants constitue un véritable enjeu pour la Commune de Figeac en termes de développement et d'attractivité. C'est pourquoi, il est primordial que chacun y participe !

LE RECENSEMENT, C'EST UTILE : TOUT LE MONDE EST CONCERNÉ

C'est grâce à vos réponses que seront élaborées les politiques publiques sur l'offre de logement, les transports, les équipements scolaires, culturels et sportifs et tous les services du quotidien. L'enjeu est important car de ces chiffres découle la participation de l'Etat au budget communal : plus une Commune est peuplée, plus cette participation est importante. A ce titre, c'est **un outil précieux qui permet à la municipalité d'ajuster son action et de prendre des décisions adaptées aux besoins de la population.**

Que vous soyez français ou étranger, résident permanent ou pour la durée de vos études, dès lors que vous êtes en France pour au moins un an, vous êtes concerné par le recensement.

LE RECENSEMENT, C'EST SIMPLE : UN GESTE CIVIQUE UTILE À TOUS

Vous recevrez un courrier de la mairie, puis un agent recenseur se présentera à votre domicile, muni d'une carte officielle tricolore, en respectant les gestes barrières (masque et distanciation physique) compte tenu du contexte sanitaire actuel.

Il vous expliquera la marche à suivre **directement devant la porte de votre logement** et vous remettra **une notice sur laquelle figurent vos codes personnels pour vous connecter au site le-recensement-et-moi.fr**. Si vous êtes absent, il déposera les documents dans votre boîte-aux-lettres.

Si vous ne pouvez pas répondre par internet, vous avez la possibilité d'utiliser des documents papier. L'agent recenseur vous remettra alors une feuille de logement et autant de bulletins individuels qu'il y a d'habitants dans votre logement, puis il conviendra d'un rendez-vous pour venir les récupérer.

Répondre par internet est la manière la plus simple et la plus rapide de se faire recenser.

**LE RECENSEMENT, C'EST SÛR :
LES INFORMATIONS PERSONNELLES
SONT PROTÉGÉES**

Le recensement se déroule selon des procédures approuvées par la Commission nationale de l'informatique et des libertés (Cnil) et respecte le règlement général sur la protection des données (RGPD).

Vos réponses resteront confidentielles et seront remises à l'Insee qui est le seul organisme habilité à exploiter les questionnaires **pour établir des statistiques rigoureusement anonymes**. Votre nom et votre adresse sont néanmoins nécessaires pour être sûr que vous n'êtes pas compté(e) plusieurs fois. **Les données recueillies ne sont pas enregistrées dans les bases de données, elles ne peuvent donner lieu à aucun contrôle administratif ou fiscal, ni à aucune exploitation commerciale.**

Toutes les personnes ayant accès aux questionnaires (dont les agents recenseurs) sont tenues au secret professionnel.

NATHALIE RUIZ,
coordonnatrice communale, est à la disposition des habitants pour répondre à toutes questions sur le déroulement du recensement et l'exploitation des données.

Joignable au **06 83 99 54 46** ou à **recensementfigeac2022@ville-figeac.fr**, elle vous reçoit sur rendez-vous **du lundi au vendredi de 14h à 16h** au bureau du recensement installé au **n°6 bis, rue Séguier**.

Pour en savoir plus :
www.le-recensement-et-moi.fr



Le recensement en ligne, on a tous à y gagner !

Comment ça marche ?

- 1 Rendez-vous sur www.le-recensement-et-moi.fr et cliquez sur

Ici je réponds au questionnaire

LE RECENSEMENT DE LA POPULATION EST GRATUIT, NE RÉPONDEZ PAS AUX SITES QUI VOUS RÉCLAMERAIENT DE L'ARGENT

- 2 Saisissez vos codes d'accès personnels qui se trouvent sur la notice qui vous a été remise

Pour vous faire recenser en ligne sur www.me-recensement-et-moi.fr
code d'accès : **VQFTNA33**
mot de passe : **MJBQAT77**

- 3 Entrez ensuite les informations de votre logement qui se trouvent sur la notice

Identifiants de votre logement à recopier sur le questionnaire en ligne
0103
IRIS, îlot ou district
014 005
Rang A Rang B

- 4 Répondez au questionnaire Vous serez guidé à chaque étape.

- 5 Validez et c'est terminé !

Envoyer les questionnaires

Des avantages pour tous

Pour vous



- Pas de rendez-vous avec l'agent recenseur
- Un remplissage guidé et simplifié
- Une confidentialité toujours garantie

TOP SECRET

Pour votre mairie et l'Insee



- Moins de papier à gérer
- Une collecte facilitée et performante

Pour tous



- Plus écologique car moins de papier
- 60% des personnes recensées ont répondu en ligne en 2020
- Un recensement moins coûteux



Conseil Consultatif Citoyen

Réunion d'installation

Souhaitant associer les habitants à la réflexion sur les grands thèmes de la vie communale, leur donner la possibilité de s'exprimer et d'agir dans l'intérêt collectif, l'équipe municipale s'était engagée à mettre en place un Conseil Consultatif Citoyen. Samedi 13 novembre, la nouvelle assemblée a officiellement pris ses fonctions. Une première dans le département du Lot.

Représentatif de la population figeacoise, le Conseil Citoyen est constitué à parité d'hommes et de femmes tirés au sort, pour moitié sur les listes électorales et, pour autre moitié, sur une autre liste de représentants proposés par les associations locales.

Concernant les habitants, en plus de la répartition géographique liée au bureau de vote, deux tranches d'âge ont été distinguées lors du tirage au sort : les moins et les plus de 40 ans. Cette méthode a donné lieu à une **pluralité des profils** et permet d'**amener le débat sur des sujets qui concernent le plus grand nombre**.

Accueillis en salle du Conseil Municipal par André Mellinger et Antoine Soto, adjoint chargé de l'animation du Conseil Citoyen, les membres ont fait connaissance lors d'un tour de table. Ont suivi des échanges sur le rôle de l'assemblée qui a, comme toute commission extra-municipale, une **fonction consultative et non décisionnaire**. Pour l'heure, le principe d'une réunion par mois avec les élus a été acté. La prochaine réunion permettra aux membres du Conseil Citoyen de se répartir

en groupes thématiques de travail et de se prononcer sur la façon dont ils souhaitent fonctionner en dehors de ces rendez-vous mensuels.

Ils seront, par ailleurs, **associés à la préparation du budget** avec une intervention du bureau d'études qui accompagne la Commune sur la prospective financière. L'occasion de mieux cerner les finances communales et d'expliquer certains choix budgétaires.

UNE INTERFACE ENTRE LES HABITANTS ET LES ÉLUS

Lors de ces réunions, le Conseil Citoyen pourra **interpeller la Ville sur des questions qui touchent à la vie quotidienne, émettre des avis et faire des propositions**. Il pourra également **s'informer sur l'évolution de certains projets et participer à la réflexion**.

Remerciant les membres présents d'avoir accepté de participer à la démarche, Antoine Soto a déclaré : « *Nous comptons sur vous pour être force de proposition sur des projets d'intérêt collectif et relayer votre action auprès de vos connaissances, de votre quartier* ».



LES MEMBRES DU CONSEIL CONSULTATIF CITOYEN

Justine André ; Tristan Baudu ; Claudie Beauville ; Philippe Besson ; Nicolas Boyon ; Jérémie Carrayrou ; Isabelle Fel ; Anaïs Fontalive ; Enora Long ; Déborah Mullet ; Lilian Pégourié ; Sébastien Pradayrol ; Manon Sabut ; Gérard Thomas ; Frédéric Auriac ; Pascal Boguslawski ; Catherine Cabridenc ; Ornella Cence ; Christian Daynac ; Rik Ermens ; Raymonde Figeac ; Michel Gibrat ; Sylvie Jeanjean ; Frédéric Lacabane ; Lucienne Lafragette ; Esther Lasfargues ; Olivier Pons ; Jean-Pierre Séverac ; Françoise Truck ; Paule Villalon.

Figeac, ville engagée contre la peine de mort



Le 14 octobre dernier, le conseil municipal de Figeac a voté à l'unanimité l'adhésion de la ville au réseau international « Villes pour la vie / villes contre la peine de mort ». Un acte fort qui place la Commune, et plus largement la société civile, au cœur de ce combat toujours d'actualité qui prend tout son sens en 2021, 40 ans après la promulgation, le 9 octobre 1981, de la loi portant sur l'abolition de la peine de mort en France.

Le réseau « Villes pour la vie / villes contre la peine de mort » rassemble 2 000 villes à travers le monde, dont 70 capitales. Paris en fait partie, tout comme, en région Occitanie, Montpellier, Millau ou Foix. Il se développe depuis 2002, date de sa fondation sous l'impulsion de la communauté de Sant'Egidio, engagée à travers le monde pour la justice, la paix et les droits humains.

LE 30 NOVEMBRE, UN ANNIVERSAIRE SYMBOLIQUE

Les villes engagées dans cette démarche sont invitées à promouvoir et soutenir les actions éducatives et culturelles mettant en lumière les enjeux relatifs à l'abolition de la peine de mort à travers le monde. Dans ce cadre, nombre d'entre elles participent chaque année à l'opération « Villes-lumières contre la peine de mort » qui consiste à **illuminer le soir du 30 novembre un monument symbolique de l'engagement pour la justice**. Cette date correspond à l'anniversaire de la première abolition de la peine de mort par un État dans le monde, le grand-duché de Toscane en 1786.

Pour sa première année d'adhésion au réseau, Figeac a choisi de projeter une image symbolisant la paix, la justice et la liberté autour du slogan « Non à la peine de mort » sur la façade du Palais de Justice. Le 30 novembre, une cérémonie a rassemblé autour d'André

Mellinger, de nombreux élu(e)s figeacois(es), Sophie de Borgraëff, présidente du tribunal judiciaire de Cahors, Frédéric Almendros procureur de la République du Lot et les représentants locaux d'Amnesty International, de la Cimade et du Planning familial du Lot, associations engagées pour le respect des droits humains fondamentaux.

Dans son intervention, le Maire a rendu hommage à Robert Badinter en citant un extrait de son discours du 17 septembre 1981 :

« La question de la peine de mort est simple pour qui veut l'analyser avec lucidité. Elle ne se pose pas en termes de dissuasion, ni même de technique répressive, mais en termes de choix politique ou de choix moral »

Soulignant que « ce combat est à renouveler sans cesse », il a rappelé qu'en 2020, 483 personnes avaient été exécutées dans 18 pays et que 28 567 personnes se trouvaient sous le coup d'une condamnation à mort.

Après les autres prises de parole, la cérémonie s'est clôturée par une intervention théâtralisée et la chanson de Julien Clerc, « L'Assassin assassiné ». Cette manifestation sera reconduite chaque année.



Une cérémonie destinée à interpeller les citoyens autour de la question de la peine de mort.

HUGONENC Négocce

TRAITEMENT ET DÉPOLLUTION DES VÉHICULES HORS D'USAGE

Agrément Préfectoral VHU n° PR460007D

PRODUITS MÉTALLURGIQUES
D'USAGE COURANT

RÉCUPÉRATION
de MÉTAUX FERREUX
et NON FERREUX

NEUFS - DÉCLASSÉS - OCCASIONS

46270 BAGNAC-SUR-CÉLÉ - Tél. 05 65 11 60 94

Votre publicité dans

Le bulletin d'informations

municipales de

Figeac infos

06 07 56 28 41



GÉRARDIN ÉLAGAGE



Toutes tailles / Abattage
Débroussaillage

DAMIEN GÉRARDIN

46100 BÉDUER

06 67 93 06 90

damiengerardin@hotmail.fr



Label « Villes et Villages Fleuris »

Figeac confirmée dans son classement « 3 Fleurs »

En 2010, Figeac décrochait le niveau « 3 Fleurs » du label national des Villes et Villages Fleuris. Ce classement récompense la démarche de la Commune et le travail réalisé sur le terrain par les services municipaux en matière de fleurissement, d'embellissement des espaces publics mais aussi la gestion raisonnée des espaces verts, la protection du patrimoine végétal ou encore la préservation de la biodiversité et des ressources naturelles.

Une fois obtenu, ce label est soumis à une évaluation régulière. Dans ce cadre, le 15 juillet dernier, le jury régional des Villes et Villages Fleuris effectuait une visite à Figeac. Pour les accueillir, Marie-France Colomb, adjointe à l'Environnement, était entourée d'Hélène Lacipière, conseillère municipale à la Culture et au Patrimoine, de Benoît Normand, président de l'Office de Tourisme et des responsables des services Espaces Verts, Propreté Urbaine, Bâtiments et Patrimoine. L'occasion de mettre en avant la **transversalité entre les services qui traduit la volonté de la municipalité de faire de Figeac une ville propre, saine, respectueuse de l'environnement et attractive en associant la protection des espaces naturels et du patrimoine.**

Parmi les points positifs relevés lors de la visite : l'aménagement paysager du parking des Carmes, la végétalisation du cimetière, les prairies fleuries à Londieu, le fleurissement des remparts, l'aménagement des Escaliers du Calvaire, la diversification de la palette végétale, le remplacement progressif des plantes annuelles par des vivaces, le suivi du parc arboré, l'élargissement du zéro phyto aux stades et au cimetière ou encore l'expérimentation

de techniques innovantes pour préserver la ressource en eau.

Toutes ces **actions menées pour la qualité de vie des habitants et des visiteurs** ont conduit le jury à maintenir le niveau des « 3 Fleurs ». Un prix « Jardinier » a également été décerné à Emilie Bohin, responsable du service Espaces Verts, pour récompenser la dynamique impulsée au sein de son équipe et de la collectivité.

Partez à la rencontre des agents du service Espaces Verts et découvrez l'éventail de leurs missions en visionnant le reportage, réalisé par Canal fi, sur le site www.ville-figeac.fr (rubrique web TV).



Emilie Bohin, aux côtés de Virginie Lompuech et Antoine Soto, a reçu le prix « Jardinier » des mains de Patrick Lafforgue et Christian Amiel, délégués régionaux Occitanie de l'association Hortis.

Vite dit

ÉCO-PÂTURAGE
Des brebis à Combe-Longue

Pour l'entretien du site de Combe-Longue durant la période hivernale, la Ville a décidé d'expérimenter l'éco-pâturage avec des brebis. Une convention de mise à disposition des terrains à titre gratuit a été signée avec Vincent Pons, agriculteur à Boussac. La pose des clôtures pour éviter la divagation des animaux et l'approvisionnement en eau restent à la charge de l'éleveur.

Dans ce cadre, le troupeau est autorisé à pâturer de début novembre à fin mars sur les 5,75 ha du site. L'intervention des ovins permettra de limiter l'embroussaillage et facilitera le grand nettoyage effectué au mois de mai par les services techniques municipaux avant que le site accueille la Fédération Partir.

Cette technique d'entretien naturel se pratique déjà à Panafé depuis quelques années avec des chevaux appartenant à des propriétaires privés.

© Ville de Samatan



Maison des Séniors

Un lieu d'information et d'animation

Ouverte depuis 2012, la Maison des Séniors « Henri Molinié » est un lieu dédié aux aînés. Située en centre-ville, rue Sainte-Marthe, à proximité directe de l'arrêt central de la navette gratuite, la structure est gérée par le Centre Intercommunal d'Action Sociale.

Accueil, écoute, information, orientation, accompagnement... c'est un guichet unique de proximité qui centralise plusieurs services destinés aux séniors (voir encadrés). C'est aussi un lieu de vie et d'échanges à travers des activités, sorties, rencontres intergénérationnelles qui participent à maintenir du lien social et à lutter contre l'isolement des personnes âgées.

Six associations ont leur siège social à la Maison des Séniors : le Club du 3^{ème} Age, le Club « Le Temps des Loisirs », les retraités du Centre Hospitalier, l'Amicale des Anciens de Ratier, la FNACA et l'AROC Pays de Figeac (association des retraités d'Occitanie).

Chacune dispose d'un bureau et peut organiser, dans la salle commune, ses réunions et certaines activités (belote, quine, scrabble, tricot-crochet...). Les adhérents peuvent aussi participer à des repas à thème, des sorties sur la journée, des visites de sites et même des voyages.

Pour s'ouvrir sur l'extérieur, la Maison des Séniors porte des projets avec différents partenaires. Exemples : des ateliers « Bien vivre sa retraite » avec le Centre Social, des ateliers cuisine et repas intergénérationnels avec le restaurant scolaire ou encore une activité couture, en réflexion avec la Fédération Partir, pour les enfants fréquentant le centre de loisirs.



Après le repas, ils sont nombreux à rester sur place pour jouer aux cartes, faire des jeux de société ou participer aux lotos des associations.

Déjeuner au restO', c'est l'assurance d'un moment de partage et de convivialité.



LE RESTO'

Ouvert à tous les retraités résidant sur le territoire du Grand-Figeac, le restO' (plus connu sous le nom de restaurant du 3^{ème} âge) fonctionne toute l'année **du lundi au vendredi, uniquement le midi**. Les repas sont confectionnés par l'équipe du restaurant scolaire municipal et facturés 7,25 €.

On peut y déjeuner tous les jours ou ponctuellement. La fréquentation moyenne est de 25 personnes/jour pour une capacité totale de 32 places.

Inscriptions : la veille, avant 14h, auprès de la Maison des Séniors.

PORTAGE DES REPAS À DOMICILE

Le service répond en priorité aux besoins des personnes âgées et/ou handicapées, qui ne sont plus en mesure de faire leurs courses ou de confectionner leur repas, en leur permettant de recevoir à domicile une nourriture saine, équilibrée et variée. Aucun critère d'âge ou de ressources n'est requis.

Il fonctionne toute l'année et propose **4 livraisons par semaine** (lundi, mardi, jeudi et vendredi). Il est possible de commander pour la semaine ou occasionnellement, en dépannage. Les repas sont préparés par l'ESAT de Cambes et acheminés en camion réfrigéré par des agents du CIAS. Tarif : 9,30 € / repas

Pour en savoir plus et passer commande, contacter la Maison des Seniors.

ESPACE PERSONNES AGÉES (EPA) :

UNE ÉQUIPE À VOTRE ÉCOUTE

Où trouver une place dans une maison de retraite ? Comment faire face à la dépendance ? A qui s'adresser pour une aide à domicile ? Pour répondre à ces questions, le Département du Lot a mis en place un **service public de proximité**, l'Espace Personnes Agées, **destiné aux seniors, à leur famille ou leur entourage.**

Sur place, une équipe de professionnels vous accueille, vous conseille et **vous aide à chercher des solutions adaptées à vos besoins.** Ses missions sont multiples :

- renseigner sur les aides existantes concernant le maintien à domicile et les différentes institutions
- évaluer les demandes d'allocation personnalisée d'autonomie (APA) lors d'une visite à domicile
- orienter vers les professionnels et services compétents
- coordonner l'ensemble des partenaires au service de la personne âgée
- se mobiliser pour prévenir et accompagner une hospitalisation, l'arrivée de la dépendance



Pour en savoir plus et prendre- rendez-vous :
05 65 53 48 20
epa.figeac@lot.fr

PERMANENCES DES CAISSES DE RETRAITE

Pour vous renseigner sur vos droits et vous aider à constituer votre dossier de retraite, des permanences d'informations sont proposées à la Maison des Seniors :

• **CARSAT** (caisse d'assurance retraite et de la santé au travail) / régime général :

Les mercredis, **sur rendez-vous** au 3960 ou 09 71 10 39 60

• **CICAS** (centre d'information conseil et accueil des salariés) / retraites complémentaires ARRCO, AGIRC et IRCANTEC

Les jeudis, **sur rendez-vous** au 0820 200 189

Maison des Seniors « Henri Molinié »

7, rue Sainte-Marthe - tel : 05 65 40 54 41

Ouverte du lundi au vendredi de 10h à 17h

Sur place, Florian Théron, coordonnateur de la structure, vous accueille et répond à vos questions.

Vite dit

SENIORS

Du théâtre pour fêter la nouvelle année !

Le contexte sanitaire ne permettant pas de renouer avec le traditionnel repas du Nouvel An, la Ville a choisi cette année d'offrir une pièce de théâtre aux personnes retraitées et/ou handicapées résidant à Figeac. Un grand classique, « Les Fourberies de Scapin » de Molière, joué par la troupe Avis de pas Sage dimanche **16 janvier 2022 à 14h**, à l'Espace Mitterrand.

Les inscriptions sont ouvertes auprès de la Maison des Seniors jusqu'au **5 janvier 2022.**

Les personnes doivent se munir d'une pièce d'identité valide et d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois. Un ticket nominatif leur sera remis et devra être présenté à l'entrée le jour du spectacle.

ATELIERS SENIORS

« Bien vieillir sur son territoire »

Ce programme de prévention et d'éducation à la santé s'adresse aux seniors de **70 ans et plus.** Il se déploie sur **une semaine autour de la prévention de la perte d'autonomie et du risque d'isolement** des aînés résidant sur le Grand-Figeac.

Les objectifs sont multiples : conserver une bonne mobilité pour pouvoir se déplacer sur son territoire ; bien s'alimenter en prenant en considération les dimensions santé, écologique et sociale d'un repas ; identifier les différents facteurs de risques associés au vieillissement afin de mieux prévenir leur apparition (déclin cognitif, perte d'équilibre, dénutrition, diminution de l'acuité visuelle...) ; lutter contre l'isolement en participant à la vie sociale et culturelle de son territoire.

Au programme, des ateliers de santé, animés par des professionnels, et des animations sociales et culturelles, entièrement gratuits pour les participants.

Une première session est prévue du **17 au 22 janvier.** Trois autres sont prévues durant l'année 2022.



Renseignements et inscriptions auprès de la Maison de Santé « Simone Veil » au 05 82 92 98 89.



La Curie

Un parcours de santé adapté aux seniors

Pour « bien vieillir », rester actif et en possession le plus longtemps possible de ses capacités physiques et cognitives, il est primordial de sortir prendre l'air et de faire de l'exercice régulièrement. Un nouvel équipement, adapté aux seniors, a dernièrement vu le jour à la Curie.

A l'extrémité du parking, autour des 3 modules de fitness déjà en place, **5 modules en bois (*)** ont été installés cet automne. Equipés d'une poutre, de rampes ou d'escaliers, ils **permettent de travailler l'équilibre, l'agilité, d'améliorer ses appuis ou encore de renforcer sa tonicité.**

Pour découvrir et s'approprier le parcours, à son rythme, il suffit d'essayer !

Ce parcours ludo-physique n'est pas exclusivement dédié aux seniors. Il est ouvert à tous et peut constituer un excellent outil pour des exercices de rééducation ou de motricité. Les animateurs sportifs spécialisés en activité physique adaptée et les professionnels de santé sont donc invités à l'utiliser et à le faire connaître.

ACCESSIBLE À TOUS POUR UNE PRATIQUE INTERGÉNÉRATIONNELLE

Sa situation à proximité de l'aire de jeux pour enfants et du sentier de randonnée de La Curie, très fréquenté par les sportifs et les familles, devrait inciter les usagers à se rencontrer et, pourquoi pas, à partager des moments de convivialité. **Source de bien-être, l'activité physique peut en effet participer à renforcer le lien social entre les générations et favoriser le « mieux vivre ensemble ».**

Conçu par la SCOP (**) lotoise Geromouv', le parcours a été fabriqué et monté par des artisans locaux. Le projet a été initié par l'action sociale AG2R LA MONDIALE et entièrement financé (40 000 €) dans le cadre de son programme « Bien vieillir ». Partenaire depuis 2016, AG2R a choisi une nouvelle fois d'accompagner Geromouv' dans ce projet en direction des seniors qui s'inscrit plus largement dans une démarche de développement durable et d'économie sociale et solidaire. Des valeurs également défendues par la Ville qui a apporté son soutien en mettant à disposition le terrain.

(*) Du robinier – plus connue sous le nom d'acacia – une essence choisie pour sa densité et sa durabilité car naturellement imputrescible.

(**) Société coopérative et participative

Vite dit

BIENVENUE AUX NOUVEAU-NÉS FIGEACOIS

Un nichoir à oiseaux offert ou un arbre à parrainer

A partir de 2022, la municipalité a décidé de réserver un accueil particulier aux nouveau-nés figeacois. Ainsi, à chaque naissance, deux possibilités de « cadeau de bienvenue » seront proposées aux parents : le parrainage d'un arbre existant sur la Commune ou la remise d'un nichoir à oiseaux, qui pourra être personnalisé au nom de l'enfant.

Pour le parrainage d'un arbre, un diplôme sera remis avec le nom de l'enfant, l'essence de l'arbre et sa géolocalisation. Concernant le nichoir, la famille pourra le conserver pour l'installer à son domicile ou choisir de le confier au service Espaces Verts qui l'installera sur un site approprié du territoire communal.

Pour la fabrication des nichoirs, la Ville a sollicité l'association L'Outil en Main, à qui elle fournira le bois, et s'est rapprochée de la LPO (Ligue pour la Protection des Oiseaux) du Lot pour des plans et des conseils sur les lieux d'installation.

Les familles concernées seront contactées par les services à la Population (Etat-Civil) et invitées à venir retirer un dossier de participation en Mairie. Cette démarche originale permettra de créer un lien particulier entre l'enfant et la commune où il va vivre et grandir.



Outils numériques

Des ateliers pour accompagner les usagers

Internet est incontournable dans nos actes de la vie quotidienne (démarches administratives, consommation, loisirs...). Pour éviter les pièges et profiter sereinement des nombreux services disponibles, il est important de connaître les bonnes pratiques de la navigation sur le net et de savoir utiliser les différents outils numériques (ordinateur, tablette, smartphone).

Comment protéger son ordinateur, être vigilant sur sa boîte mail, faire ses achats en ligne en toute sécurité, découvrir la médiathèque numérique du Lot ou encore les plateformes culturelles gratuites...autant de sujets abordés lors des ateliers animés par Thomas Wagner, conseiller numérique du Grand-Figeac. Une mission créée par la Communauté de Communes en 2021 pour **proposer aux habitants un accompagnement en cohérence avec leurs besoins et à proximité de chez eux** (Assier, Figeac, Latronquière et sur le territoire intercommunal).

A Figeac, Thomas Wagner intervient à l'**Astrolabe** (*) un vendredi sur deux pour un **atelier à thème** (gratuit et sur inscription) **de 14h à 16h**, suivi d'une

« **Foire aux questions** » **de 16h30 à 17h30** (accès libre) où les usagers peuvent poser des questions spécifiques, théoriques ou pratiques, autour du numérique.

Ces formations, suivies d'un temps de pratique et d'expérimentation sur les logiciels ou applications présentés, permettent aux participants d'échanger et de partager leurs expériences.

Ponctuellement, il anime également des **ateliers dédiés au jeune public** (ex : codage informatique sur Scratch). Les prochains auront lieu durant les vacances d'hiver, dans le cadre de « Graines de Moutards ».

Thomas Wagner est également présent à la **cyberbase de la Maison de la Formation** le mercredi matin et

le vendredi (1 semaine sur 2) pour proposer une **aide aux démarches administratives** (accès libre). A partir du mois de janvier, il animera un **cycle d'ateliers autour des smartphones**.

En parallèle, des **ateliers de prévention** pour apprendre à se protéger des dangers et escroqueries sur Internet seront **proposés par la Gendarmerie Nationale** en janvier 2022.

(*) Accès soumis au pass sanitaire.

Renseignements :
Conseiller numérique
thomas.wagner@grand-figeac.fr
05 65 10 87 31
L'Astrolabe : 05 65 34 24 78
Cyberbase : 05 65 34 81 86

Vite dit

SERVICE DE L'EAU : mise en place d'un « portail abonné »

A Figeac, l'alimentation en eau potable et l'assainissement collectif sont gérés en régie par les services de la Ville. Actuellement, une relève des compteurs est effectuée en fin d'année et deux factures annuelles sont établies et adressées par courrier aux abonnés.

Dans le cadre de la **simplification des démarches administratives**, la Ville a décidé de mettre en place en 2022 un « portail abonné ».

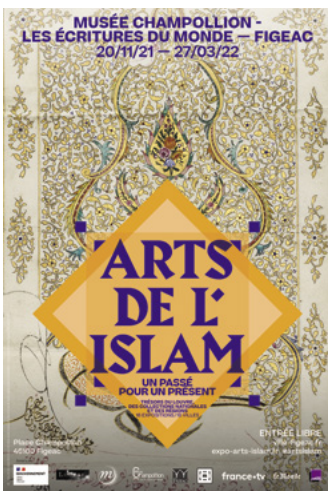
Depuis un ordinateur, une tablette ou un smartphone, les usagers pourront gérer leur espace client, où qu'ils soient et quand ils le souhaitent. Après avoir créé un compte, chacun pourra :

- consulter son contrat, son compteur, ses consommations, ses factures et ses paiements
- régler ses factures (lien direct avec la DGFIP et prochainement mise en place de la mensualisation)
- envoyer une auto-relève
- mettre à jour son contrat (ouverture, résiliation, prélèvement, déménagement, e-facture)
- communiquer en ligne avec le service de l'eau

Avant la mise en place du portail, la Ville adressera à chaque abonné un courrier présentant le dispositif et son mode d'emploi.

Musée Champollion

Les Écritures du Monde



EXPOSITION

« ARTS DE L'ISLAM »

L'exposition « Arts de l'Islam - Un passé pour un présent », organisée avec le musée du Louvre et la Réunion des musées nationaux-Grand Palais, **est à découvrir jusqu'au 27 mars 2022.**

Ce projet ambitieux, décliné dans 18 villes dont Figeac, **invite le public à poser un nouveau regard sur les arts et les cultures du monde islamique.**

Salle annexe du musée
Tous les jours (sauf le lundi) de 14h à 17h30
entrée libre et gratuite
 En savoir plus sur www.expo-arts-islam.fr

Visites guidées de l'exposition :
 Pour les adultes, le dimanche à 15h.
 Pour les enfants, visite-jeu le mardi à 14h pendant les vacances scolaires.
 Gratuit - Réservation recommandée au 05 65 50 31 08.

PROCHAINS RENDEZ-VOUS

• CONFÉRENCES

> 19 janvier à 18h : **Inde et Chine dans l'art islamique**

Par Yannick Lintz, Conservatrice générale du patrimoine, directrice du département des Arts de l'Islam (Musée du Louvre, Paris)

> 1^{er} février à 18h : **A la lecture des œuvres contemporaines, l'avenir c'est aujourd'hui**

Par Joël Savary, Critique d'art contemporain, commissaire d'expositions

> 10 mars à 18h : **De Jaïpur à Figeac : une Histoire de l'astrolabe**

Par Ahmed Djebbar, Professeur Emérite en histoire des mathématiques (Université de Lille)

• **CONCERT PÉDAGOGIQUE** avec le duo Assabr, organisé en partenariat avec « Les Nuits et les jours de Querbes » : dimanche 6 février à 11h à la salle annexe (entrée libre).

• **STAGE DE CALLIGRAPHIE ARABE :** les 26 et 27 mars

A l'occasion des derniers jours de l'exposition, le musée propose une initiation à la calligraphie arabe grâce à des ateliers et à une conférence-rencontre animés par Saïd Benjelloun, enseignant, calligraphe et poète.

Renseignements auprès de l'accueil du musée au 05 65 50 31 08.

EURÊKA!

CHAMPOLLION FIGEAC 2022

Affaire à suivre...

Le projet « Eurêka ! Champollion Figeac 2022 » prend de l'ampleur dans tout le Grand-Figeac, ainsi que dans l'esprit de celles et ceux qui font l'originalité et l'attractivité de notre territoire.

Expositions, spectacles, débats, références (ludiques) aux actualités scientifiques ... Figeac et ses environs vibreront au rythme des rencontres et des découvertes, pour le plaisir de ses habitants, des visiteurs et de tous les curieux qui voudront chercher et trouver...



Retrouvez les premières informations sur le site www.eureka-figeac.fr (en cours de construction)

Site mémoriel de Gabaudet-Donnadiou

Les habitants invités à témoigner



© Musée de la Résistance, de la Déportation et de la Libération du Lot

Depuis deux ans, le Grand-Figeac porte un projet ambitieux : **la création du site mémoriel de Gabaudet-Donnadiou**. Cette ferme et ce hameau, situés sur la commune d'Issendolus, furent le théâtre d'exactions nazies le 8 juin 1944, lors du passage de la division Das Reich. Des événements tragiques qui ont profondément marqué le territoire et les habitants sur plusieurs générations.

Pour conserver cette mémoire, le Grand-Figeac a entrepris de sauvegarder le lieu, de le restaurer partiellement et de l'aménager pour **en faire un lieu de commémoration et de transmission de l'histoire dans une dimension pédagogique forte. Un lieu de mémoire de toutes les**

exactions qui se sont déroulées sur le territoire intercommunal.

L'objectif fixé par le Grand-Figeac est d'ouvrir le site au public en 2024 à l'occasion de la 80^{ème} commémoration du massacre.

Dans sa démarche, le Grand-Figeac a souhaité impliquer les institutions, les associations et les habitants du territoire en récoltant leur mémoire liée à la période de la Seconde Guerre mondiale. **Cette collecte, pilotée par le service patrimoine du Grand-Figeac, s'est déroulée dans 6 Communes, dont Figeac, de fin novembre à mi-décembre.** L'objectif était de capter la mémoire directe, indirecte ou familiale des événements

survenus à cette période sur le territoire. Les archives collectées, orales ou matérielles (photos, correspondances, documents administratifs, articles de presse...), seront valorisées au sein du futur site mémoriel de Gabaudet-Donnadiou et conservées aux Archives Départementales du Lot pour transmission aux générations futures.

Si vous n'avez pas pu participer à l'une de ces journées de collecte, vous pouvez toujours prendre contact avec le service patrimoine du Grand-Figeac (Ludivine Garrigue / Nicolas Rose) au 05 65 50 05 40 et par mail à l'adresse memoire39-45@grand-figeac.fr.

Vite dit

LE RÉSEAU DES MAIRES DE « ROUMANIE REMARQUABLE » REÇU A FIGEAC

Le 25 novembre dernier, Figeac recevait la visite d'une délégation de six maires roumains engagés dans la valorisation du patrimoine culturel de leur commune.

Guidés par l'association Sites et Cités remarquables de France, présidée par Martin Malvy, ces élus rassemblés dans le réseau « Roumanie remarquable » (*) effectuaient une visite de trois jours en Région Occitanie, de Lauzerte à Carennac et de Figeac à Rodez. L'occasion pour eux de découvrir les politiques de mise en valeur du patrimoine à l'œuvre dans les villes historiques du sud-ouest de la France, autant sur les volets de restauration du patrimoine bâti que d'animation et de développement culturels et touristiques.

A Figeac, accueillie par André Mellinger et Hélène

Lacipière, conseillère municipale à la Culture et au Patrimoine, la délégation a visité l'espace Patrimoine, le musée Champollion-Les Ecritures du Monde et le centre historique.

Ces échanges enrichissants permettent aux collectivités, élus et techniciens, de partager leurs expériences sur les politiques de protection et de valorisation du patrimoine.

(*) Réseau de 11 villages créé en 2019 dans le cadre d'un partenariat entre Sites & Cités remarquables et le Centre Culturel de Cluj en Roumanie.





MENUISERIES GANGA

FABRICANT - INSTALLATEUR

Fenêtres, portes, volets,
portails, clôtures

PVC / ALU

Isolation des combles

ZA LARIVE 46270 BAGNAC-SUR-CÉLÉ

Tél. 05 65 40 18 36

Mobile 06 29 34 08 20

menuiserie-pvc-alu.com



Votre publicité dans

Le bulletin d'informations municipales de

Figéac infos

06 07 56 28 41

Élus Figeac Ensemble - Majorité Municipale

Morosité ?

L'année écoulée aurait dû être horrible : pandémie jouant les prolongations avec son cortège de contraintes et de restrictions, conséquences économiques de la crise aéronautique, touristes étrangers quasiment absents, enseignement perturbé, gel tardif touchant fortement les arbres fruitiers... Certains annonçaient déjà des rideaux de fer baissés et un exode massif des habitants : les chaînes de télévision étaient même venues, espérant être les premières à annoncer les mauvaises nouvelles !

Malgré cela les habitants de Figeac n'ont pas cédé à la sinistrose, ils se sont relevé les manches et tirant parti des opportunités, nos entreprises ont traversé cette période difficile.

L'attractivité de notre ville ne s'est pas démentie : de nombreux projets immobiliers ont vu le jour, portés par des investisseurs qui croient en l'avenir de Figeac.

On nous avait reproché la mono industrie aéronautique ; l'automobile a été plus touchée encore ; néanmoins c'est Renault qui investit sur la zone de Cambes dans les moteurs électriques de demain.

Malgré la rareté des touristes étrangers la saison a été très correcte, les touristes d'Occitanie étant plus nombreux que d'habitude.

Demain notre IUT proposera une formation en 3 ans au lieu de 2 (Bachelor) ce qui mécaniquement accroîtra le nombre d'étudiants.

Cette résilience de notre territoire n'est pas due au hasard : le travail fait depuis des années sur notre qualité de vie porte ses fruits.

Les investissements sur les espaces publics, les aides pour la réhabilitation de l'habitat, les aides aux entreprises, politiques portées avec la Communauté de Communes du Grand Figeac aux côtés de la Région et de l'Etat, favorisent les projets.

L'image culturelle et sportive de notre ville se marie avec celle d'une ville accueillante et solidaire grâce au soutien apporté aux associations locales. La santé n'a pas été oubliée non plus avec le projet global de réhabilitation de l'Hôpital s'inscrivant dans un nouvel aménagement urbain.

Demain les projets de mobilité douce alliés au transport urbain gratuit compléteront le grand projet de réhabilitation de la place Carnot.

Bien vivre et travailler à Figeac sont au cœur de nos préoccupations, et nous souhaitons que vous puissiez, pour chacun d'entre vous, trouver à Figeac ce qui vous convient.

Toute l'équipe de Figeac Ensemble se joint au Maire pour vous présenter ses meilleurs vœux pour l'année à venir.

Le Maire : André Mellinger

Les adjoints : Bernard Landes, Marie-France Colomb, Christiane Sercomanens, Guillaume Baldy, Marie-Claire Luciani, Antoine Soto, Pascal Bru et Anne Laporterie.

Les conseillers municipaux (dont 7 délégués) : Michel Lavayssière, Hélène Lacipière, Reyda Sehlaoui, Marta Luis, Etienne Lemaire, Monique Larroque, Jean-Claude Stalla, Nathalie Faure, Claude Gendre, Léa Boller, Gilles Cros, Scarlett Allatre-Lacaille et Hélène Gazal.

Élus Figeac Autrement

Renouons avec l'esprit des fêtes

Encore une année qui touche à sa fin. Nous aimerions en dire autant de l'épidémie qui secoue notre monde, notre pays, notre région, notre département, notre commune depuis bientôt deux ans.

Malgré les efforts déjà consentis, le virus rôde toujours parmi nous même si heureusement ses répercussions semblent mieux maîtrisées. La vigilance reste donc de mise.

Mais soyons positifs et faisons de cette période l'opportunité de partager des moments précieux avec nos proches et de contribuer au dynamisme de notre cité en privilégiant nos commerces de proximité. Réanimons l'esprit de Noël en y participant nous-mêmes.

Et pour 2022, voici quelques vœux que nous formulons pour notre territoire :

- que l'accès aux soins s'y améliore,
- que la transition écologique y devienne une réalité,
- que la diversification de l'économie s'y concrétise,
- que de vrais débats de fond y enrichissent notre démocratie locale.

A nous tous, et notamment nous élus, de faire en sorte que cela ne se limite pas à de simples espérances.

Nous vous souhaitons de belles fêtes et vous donnons rendez-vous l'année prochaine.

Les conseillers municipaux : Philippe Brouqui, Christine Delestre, Arnaud Lafragette et Philippe Landrein.

Élus Vivre Figeac

Nos vœux

Pour 2022 et les années à venir, rêvons notre ville plus verte avec des lieux de respiration et de rencontre : plus de végétalisation, de jeux pour enfants et de bancs publics,... La place Sully, les ruelles adjacentes à la place Carnot, les cours d'écoles, Le Surgié ou encore Les Pratges doivent être ré-aménagés. Profitons-en pour végétaliser.

Accompagnons la vitalité de notre centre-ville et ne laissons pas des commerces essentiels s'installer en périphérie. Proposons et facilitons des projets collectifs et structurants.

Priorisons notre Vivre-Ensemble et une offre de santé qui réponde aux besoins des Figeacoises et des Figeacois. Ne laissons pas des personnels soignants être isolés ou des futures mamans désemparées par le manque de sages-femmes et l'éloignement croissant des maternités.

En 2022, soyons solidaires et impliqués, réalistes et constructifs. Avançons ensemble.

Bonnes fêtes et bonne année à toutes et tous.

Les conseillers municipaux : Patricia Gontier et Pascal Janot.

Élu Figeac Demain – LREM

L'état investit massivement dans les territoires. A Figeac, les projets avancent lentement, trop lentement, quand ils existent. La gare, 3 ans déjà, la D822, 30 ans qu'elle n'a pas été refaite et toujours ses trottoirs de 20cm de large, les piétons marchent sur la route! Et ces pistes cyclables peintes à la peinture jaune ! Parlez-en à ceux qui

les empruntent! La liste est longue, trop longue. Comment faire avancer tout cela, plus vite? Les Figeacois en ont besoin !

Le conseiller municipal : Pascal Renaud

SDEL

QUERCY



**Travaux Electriques Aériens / Souterrains
Postes - Eclairage Public - Vidéo-protection
Mise en valeur du Patrimoine**

**48, Avenue J.Loubet
46100 FIGEAC CEDEX**

**Tél : 05.65.34.15.10
Fax : 05.65.34.28.84**



FIGEAC

Chemin du Moulin de Laporte – Route de Cahors

**10h à 22h du lundi au jeudi
10h à 23h du vendredi au dimanche**

VOTRE SUNDAE

OFFERT*



*** Pour tout achat d'un menu Maxi Best Of**

*** Offre valable dans votre restaurant McDonald's de Figeac uniquement**

*** Sur présentation de ce coupon jusqu'au 31/12/2022**

Pour votre santé, pratiquez une activité physique régulière. www.mangerbouger.fr



Tchin Tchin

— SPÉCIAL FÊTES —

**CE N'EST PAS 1
MAIS 2 PAIRES
DE LUNETTES
DE PLUS
POUR 1€ DE PLUS.***

« Ces 2 paires
vous pouvez aussi
les offrir aux personnes
que vous aimez. »

Alain Afflelou

* Pour l'achat d'un équipement optique (monture + 2 verres correcteurs), bénéficiez pour 1€ de plus de deux paires de lunettes. Ces dernières, pour vous ou pour qui vous voulez, seront équipées de verres organiques (CR39 blancs), hors options, ou de verres non correcteurs. Les montures de ces paires seront à choisir parmi plus de 200 modèles de la collection Afflelou optique (prix unitaire maximum de 99€ TTC pour les collections adulte et junior et de 89€ TTC pour la collection enfant) ou de la collection Afflelou solaire (prix unitaire maximum de 59€ TTC). Offre valable jusqu'au 31 janvier 2022. Voir conditions en magasin. Les lunettes correctrices sont des dispositifs médicaux qui sont des produits de santé réglementés portant, au titre de cette réglementation, le marquage CE. Demandez conseil à votre opticien. Décembre 2021. RCS Cahors 499 650 539.

ALAIN AFFLELOU

FIGEAC

9 Place Vival - Tél. 05 65 10 61 61